



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 39-5043-3
Date de parution : 2025/06/11

Numéro de la version : 2.00
Remplace la version datée de : 2021/12/22

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

3M(MC) Dyneon(MC) Fluoroélastomère FLS 2530

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Elastomères fluorés

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Matériaux de pointe
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Dangers Physiques Non Classifiés Ailleurs - Catégorie 1

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes**Mentions de danger**

Peut causer la fièvre des polymères.
Provoque une irritation oculaire grave. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde**Prévention :**

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Obtenir, lire et suivre toutes les consignes de sécurité avant utilisation. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Porter des gants de protection, une protection pour les yeux et des dispositifs de protection pour les voies respiratoires.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Peut causer des brûlures thermiques. L'inhalation des vapeurs dégagées pendant le traitement peut être dangereuse. Ces vapeurs peuvent provoquer l'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
POLYMER DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	9011-17-0	90 - 99	1-propène, 1,1,2,3,3,3-hexafluoro-, polymère avec 1,1-difluoroéthène
BISPHENOL AF	1478-61-1	0.5 - 2.5 Secret Fabrication *	4,4'-[2,2,2-Trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]diphénol
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4,4-N-méthylbutanesulfonamide-1 avec triphényl(phénylméthyl) phosphonium (1:1)	332350-93-3	< 1	Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4,4-N-méthyl-butanesulfonamide-1 avec triphényl(phénylméthyl) phosphonium (1:1)
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	126-33-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	1,1-Dioxyde de tétrahydrothiophène
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSP	1100-88-5	0.1 - 0.25	Chlorure de benzyltriphenylphosphonium

HONIUM

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas exposer le matériel à des chaleurs extrêmes afin d'éviter la formation de produits toxiques de décomposition. Voir Produits de décomposition dangereux dans la section Stabilité et réactivité.

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Lorsque les conditions de lutte contre l'incendie sont graves et que l'on envisage la décomposition complète du produit, porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des

exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Entreposer les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des aliments et des produits du tabac. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Ne pas fumer: Fumer en utilisant ce produit peut entraîner la contamination du tabac et/ou de la fumée et de conduire à la formation de produits de décomposition dangereux. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4,4-N-méthylbutanesulfonamide-1 avec triphényl(phénylméthyl) phosphonium (1:1)	332350-93-3	Fabricant déterminé	MPT (aérosol inhalable)(8 heures): 1.5 mg/m ³	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Dans les situations où le fluide risque d'être exposé à une chaleur extrême en raison d'un usage abusif ou d'une défectuosité du matériel, ventiler par aspiration à la source de manière suffisante afin de maintenir les concentrations de produits de décomposition thermique sous les niveaux indiqués dans les directives d'exposition. Disposer d'un appareil de ventilation

par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. L'emploi d'un système de ventilation par aspiration à la source est nécessaire à une température supérieure à 400 degrés Celsius.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du(des matériaux suivants sont recommandés: Néoprène

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - Néoprène

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Risques thermiques

porter chaleur isolant gants - porter chaleur isolant gants, lunettes ventilé indirecte, et un écran facial complet lors de la manipulation de matériaux chauds

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Bloc ou plaque solide
couleur	Paille, Blanc
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>

Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LSI)	Ne s'applique pas
pression de vapeur	Ne s'applique pas
Densité de vapeur relative	Ne s'applique pas
Densité	1,8 g/cm3
Densité relative	1,8 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	Pas de données disponibles
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Pas de données disponibles
Température d'inflammation spontanée	Ne s'applique pas
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Viscosité Cinématique	Ne s'applique pas
Composés Organiques Volatils	Pas de données disponibles
Pourcentage de matières volatiles	Pas de données disponibles
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	Pas de données disponibles
Masse moléculaire	Pas de données disponibles

Caractéristiques des particules	Ne s'applique pas
--	-------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Poudre d'aluminium ou de magnésium et conditions de température et cisaillement élevées.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Température élevée
Bioxyde de carbone	Température élevée
Fluorure d'hydrogène	Température élevée
Perfluoroisobutylène (PFIB)	Température élevée
Oxydes de soufre	Température élevée
Vapeur toxique, gaz, particule.	Température élevée

Exposé à une chaleur extrême, par suite d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, le produit peut générer des produits de décomposition toxiques, dont le fluorure d'hydrogène et le perfluoroisobutylène.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données

toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Lors du chauffage :

Fièvre des polymères : les signes et les symptômes sont notamment des douleurs ou des serrements thoraciques, l'essoufflement, la toux, des malaises, des douleurs musculaires, une accélération du rythme cardiaque, de la fièvre, des frissons, de la sueur, la nausée et des maux de tête.

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Lors du chauffage: Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction des tissus.

En cas de contact avec les yeux :

Lors du chauffage: Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus. Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
POLYMER DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
POLYMER DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Ingestion	Rat	LD50 6 000 mg/kg
BISPHENOL AF	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
BISPHENOL AF	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4-N-méthyl-butan sulfonamide-1 avec triphényl(phénylemethyl) phosphonium (1:1)	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4-N-méthyl-butan sulfonamide-1 avec triphényl(phénylemethyl) phosphonium (1:1)	Ingestion	Rat	LD50 25-200 mg/kg

1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Dermale	Lapin	LD50 4 897 mg/kg
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 12 mg/l
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Ingestion	Rat	LD50 1 846 mg/kg
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,13 mg/l
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	Ingestion	Rat	LD50 >100, <300 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
POLYMERÉ DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Lapin	Aucune irritation significative
BISPHENOL AF	Lapin	Aucune irritation significative
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4-N-méthyl-butanesulfonamide-1 avec triphényl(phénylméthyl) phosphonium (1:1)	Lapin	Aucune irritation significative
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Lapin	Irritation minimale.
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
POLYMERÉ DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Lapin	irritant légère
BISPHENOL AF	Lapin	Corrosif
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4-N-méthyl-butanesulfonamide-1 avec triphényl(phénylméthyl) phosphonium (1:1)	Lapin	Corrosif
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Lapin	Irritant modéré
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
BISPHENOL AF	Cochon d'Inde	Non classifié
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4-N-méthyl-butanesulfonamide-1 avec triphényl(phénylméthyl) phosphonium (1:1)	Cochon d'Inde	Non classifié
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Cochon d'Inde	Non classifié
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénérité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
BISPHENOL AF	In vivo	N'est pas mutagène
BISPHENOL AF	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4-N-méthyl-butanesulfonamide-1 avec triphényl(phénylméthyl) phosphonium (1:1)	In Vitro	N'est pas mutagène
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	In Vitro	N'est pas mutagène
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	In Vitro	N'est pas mutagène
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Effets toxiques sur la reproduction**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
BISPHENOL AF	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	LOAEL 338 ppm dans le régime	2 génération
BISPHENOL AF	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 338 ppm dans le régime	2 génération
BISPHENOL AF	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 338 ppm dans le régime	2 génération
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 700 mg/kg/jour	14 jours
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
BISPHENOL AF	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYMERÉ DE FLUORURE DE VINYLIDENE ET D'HEXAFLUORURE DE PROPYLENE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 10 000 mg/kg/day	2 semaines
BISPHENOL AF	Ingestion	cœur Système endocrinien tube digestif système vasculaire foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	28 jours
Sel de nonafluoro-1,1,2,2,3,3,4,4-N-méthylbutanesulfonamide-1 avec triphényl(phénylméthyl) phosphonium (1:1)	Ingestion	Système endocrinien cœur foie système nerveux central Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/kg/day	28 jours

		système respiratoire système vasculaire				
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,5 mg/l	27 jours
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,02 mg/l	90 jours
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Inhalation	foie	Non classifié	Singe	LOAEL 0,5 mg/l	27 jours
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Inhalation	sang	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 0,16 mg/l	90 jours
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 700 mg/kg/day	28 jours
1,1-DIOXYDE DE TETRAHYDROTHIOPHENE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/day	28 jours
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0051 mg/l	2 semaines
CHLORURE DE BENZYLTRIPHENYLPHOSPHONIUM	Inhalation	système vasculaire foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,06 mg/l	2 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux normes sur les produits exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: *2 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	39-5043-3	Numéro de la version :	2.00
Date de parution :	2025/06/11	Remplace la version datée de :	2021/12/22

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OUFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca